



# APPEL À PROJETS CATALYSES RÈGLEMENT

Edition 2021

La Fondation Catalyses lance en 2021 la troisième édition d'appel à projets destiné à promouvoir et soutenir financièrement les projets innovants et ambitieux portés par ses étudiantes, étudiants et personnels.

## ARTICLE 1 : PRINCIPE

Les projets présentés devront être en cohérence avec les missions de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier et l'objet de la Fondation Catalyses, tel qu'il a été défini dans ses statuts :

- Construire un campus du futur intelligent et durable (campus ouvert et lieu d'expérimentation écoconçu, patrimoine, développement durable...)
- Promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation (culture de l'entreprise et pré-incubation, sensibilisation et formation à l'entrepreneuriat, innovation ouverte, junior entreprise...)
- Développer l'innovation pédagogique et la transformation numérique des formations (fabrication numérique, nanosystèmes...)
- Impulser une politique tournée vers les territoires et la solidarité (sport, égalité des chances, soutien des territoires, culture scientifique...)

Avec ce nouvel appel à projets, la Fondation Catalyses souhaite initier une dynamique au sein de la communauté universitaire en accompagnant des initiatives innovantes, créatives et ayant un impact sur la société.

## ARTICLE 2 : DÉPÔT DE CANDIDATURE

Toutes les étudiantes, étudiants et personnels de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier peuvent répondre à cet appel à projets. Chaque étudiante, étudiant et personnel peut être porteur ou impliqué dans un seul projet.

Pour un projet, l'équipe peut être formée d'une personne ou plus, sans limite.

Le porteur désigné est garant de la coordination et de la réalisation du projet. Il sera le référent auprès de la Fondation.

Les personnels qui candidatent à l'appel à projets devront faire signer la fiche projet et l'engagement de partenariat par leur direction.

### Pour participer

1. Prendre connaissance du règlement de l'appel à projets.
2. Télécharger la fiche projet sur [www.catalyses.fr](http://www.catalyses.fr) et la remplir dans son intégralité. Toute candidature incomplète ne sera pas étudiée.
3. S'inscrire dans le calendrier opérationnel :
  - **Phase 1 Dépôt des dossiers** : du 12 janvier au 28 février 2021 avant minuit.
  - **Phase 2 Recevabilité** : dans les 10 jours suivant le dépôt de votre candidature, vous recevrez par mail, après étude, une confirmation de validité de votre projet.

- **Phase 3 Présélection** : du 1<sup>er</sup> au 9 mars 2021, le jury sélectionnera les finalistes de l'appel à projets.
- **Phase 4 Annonce des finalistes** : le 11 mars 2021 par mail.
- **Phase 5 Prix du public** : du 11 mars au 1<sup>er</sup> avril 2021, vote en ligne.
- **Phase 6 Sélection finale** : le 2 avril 2021, audition des finalistes et délibération du jury.
- **Phase 7 Annonce des lauréats** : le 6 avril 2021 par mail.
- **Phase 8 Cérémonie** : le 12 mai 2021, pitch des lauréats et remise du prix du public et du prix coup de coeur du jury.

### Pour candidater

Les candidats devront :

1. Compléter la fiche projet.
2. Fournir les pièces suivantes une copie de la carte professionnelle ou étudiante.
3. Transmettre leur dossier de candidature complet, au plus tard à la date mentionnée, par mail avec un accusé réception (au format Word et pdf impérativement pour le dossier de candidature) à : [fondation@univ-tlse3.fr](mailto:fondation@univ-tlse3.fr)

### ARTICLE 3 : CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PROJET

Le projet devra s'inscrire au minimum dans l'une des actions portées par la Fondation (cf. article 1).

Afin de départager les finalistes, le jury évaluera les critères suivants :

#### Relatifs au projet et son équipe :

- Transdisciplinarité du projet et implication de plusieurs composantes ou laboratoires
- Existence de co-financements
- Capacité du porteur à mener à terme le projet
- Perspectives de pérennisation du projet
- Caractère créatif et innovant

#### Relatifs à l'Université Toulouse III - Paul Sabatier :

- Interaction avec la société civile et les acteurs socio-économiques
- Apport du projet pour le territoire et sa visibilité
- Valorisation de l'image de l'Université en interne et en externe

- Développement de l'Université

### **Un projet pourra se voir disqualifié pour les motifs suivants :**

- Projet déjà lauréat à l'une des éditions précédentes
- Demande de sponsoring ou d'un projet événementiel récurrent
- Projet ayant un intérêt commercial
- Non-respect des dates limites et ou du règlement du concours
- Plagiat d'un projet existant
- Abandon du projet
- Absence du porteur de projet lors de la finale

### **ARTICLE 4 : SÉLECTION DES PROJETS**

1. Une étude de recevabilité et de présélection des projets sera assurée par le bureau de la Fondation Catalyses.

2. Les résultats de la présélection seront transmis par mail aux porteurs de projet le 11 mars 2021.

3. Les finalistes de cette édition d'appel à projets 2021 devront se rendre disponibles pour la finale prévue le vendredi 2 avril 2021.

Pour cette occasion, les finalistes devront réaliser une présentation orale du projet sous forme d'un pitch de 5 minutes maximum. Le support de présentation devra être au format « PowerPoint » (pas de .PDF).

4. A l'issue de la séquence de pitch, le jury délibérera et sélectionnera les lauréats qui seront informés par mail le mardi 6 avril 2021.

Deux prix spéciaux seront également attribués :

- Prix coup de cœur du jury (sélection sur les projets finalistes)
- Prix du public désigné par un vote en ligne des étudiantes, étudiants et personnels de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier (sélection sur l'ensemble des projets sélectionnés en phase de recevabilité)

### **ARTICLE 5 : LE JURY**

Les projets seront évalués et départagés par un jury constitué de représentants de la Fondation Catalyses, du monde socio-économique et du monde académique et universitaire.

Si des membres de l'équipe de la Fondation Catalyses ou des membres du jury candidatent à l'appel à projets, ils n'auront pas le droit de vote.

La Fondation Catalyses se réserve le droit de changer la composition du jury en cas de nécessité.

## **ARTICLE 6 : FINANCEMENT ET RÉALISATION DU PROJET**

### **Montant du financement :**

Il sera défini selon le contenu du projet, le maximum étant de 20 000 euros par projet. Ce soutien financier doit venir en complément d'autres financements.

### **Conditions d'utilisation :**

Le financement ne pourra être utilisé que pour le projet et la nature des dépenses pour lesquelles il a été attribué.

Le projet devra impérativement être réalisé au plus tard à la fin de l'année civile 2022. Les lauréats s'engagent au respect de cette échéance.

La Fondation Catalyses assure la gestion financière et comptable des projets retenus portés par les personnels de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier.

### **Modalités de paiement :**

Le lauréat signe un document dans lequel il s'engage à utiliser les fonds pour la réalisation exclusive dudit projet et dans les délais impartis. Les lauréats s'engagent également à transmettre deux bilans d'avancement (activité et financier) à la Fondation Catalyses : un à mi-parcours du projet et un après sa réalisation.

## **ARTICLE 7 : COMMUNICATION**

La Fondation Catalyses se réserve la possibilité de mener toute action de communication et de promotion autour des projets sélectionnés : informations via des documents, supports vidéos, site web, réseaux sociaux ou des événements.

Les bénéficiaires acceptent d'ores et déjà de transmettre les éléments de communication nécessaires à la présentation de leur projet et d'intervenir à cette fin lors des événements.

Les lauréats s'engagent à être ambassadeurs de la Fondation Catalyses, d'indiquer à chaque présentation de leur projet son soutien financier, d'insérer le logo de la Fondation Catalyses dans tous les documents de communication (print, web, vidéos...etc) en lien avec le projet et à taguer la Fondation Catalyses sur les réseaux sociaux.

Enfin, les lauréats devront transmettre régulièrement les avancées du projet en termes de communication (image, texte, ...) afin que la Fondation Catalyses puisse diffuser ces actualités sur son réseau.

## **CONTACT**

Fondation Catalyses  
Université Toulouse III - Paul Sabatier  
118, Route de Narbonne - 31062 Toulouse Cedex 9  
[fondation@univ-tlse3.fr](mailto:fondation@univ-tlse3.fr) - 05 61 55 73 21



